

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-cinq, le 25 février à 18h05, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle de Spectacle de GRANDVILLARS, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Bernard CERF, Gilles COURGEY, Catherine CREPIN, Roland DAMOTTE, Gérard FESSELET, Daniel FRERY, Christian GAILLARD, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, André KLEIBER, Jean LOCATELLI, Robert NATALE, Gilles PERRIN, Annick PRENAT, Frédéric ROUSSE, Jean-Michel TALON et Dominique TRÉLA, **membres titulaires** Hervé FRACHISSE **membre suppléant**.

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs, Lounès ABDOUN-SONTOT, Martine BENJAMAA, Daniel BOUR, Anissa BRIKH, Thomas BIETRY, Chantal CHAVANNE, Philippe CHEVALIER, Catherine CLAYEUX, Monique DINET, Jean-Jacques DUPREZ, Patrice DUMORTIER, Vincent FREARD, Hamid HAMLIL, Michel HOUDELAT, Sandrine JANIAUD LARCHER, Thierry MARCJAN, Sophie MARKOVIC, Anaïs MONNIER, Claude MONNIER, Imann EL MOUSSAFER, Emmanuelle PALMA-GERARD, Nicolas PETERLINI, Fabrice PETITJEAN, Florence PFHURTER, Sophie PHILIPPE, Jean RACINE, Virginie REY, Lionel ROY, Françoise THOMAS, Pierre VALLAT et Bernard VIATTE.

Avaient donné pouvoir : Thomas BIETRY à Gilles COURGEY, Martine BENJAMAA à Jacques ALEXANDRE, Daniel BOUR à Robert NATALE, Monique DINET à Bernard CERF, Emmanuelle PALMA-GERARD à Fatima KHELIFI, Françoise THOMAS à Frédéric ROUSSE et Bernard VIATTE à Hervé FRACHISSE

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 21 février 2025	Le 21 février 2025	En exercice	50
		Présents	19
		Votants	26

Le Président, a rappelé que la présente séance pouvait se tenir sans condition de quorum puisqu'elle faisait suite à une précédente séance de l'assemblée régulièrement convoquée le 30 janvier, où le quorum n'avait pas été atteint et qu'elle a fait l'objet d'une seconde convocation envoyée le vendredi 21 février 2025.

Il cite les pouvoirs reçus.

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents, Roland DAMOTTE est désigné.

Le Président fait approuver le procès-verbal de la séance précédente et fait prendre note des éventuelles rectifications par le secrétaire de séance.

Il appelle ensuite les affaires inscrites à l'ordre du jour car seules celles-ci peuvent faire l'objet d'une délibération.

2025-02-20 - Budget annexe Service des Eaux - Débat d'Orientations Budgétaires (DOB 2025)
Rapporteur : Christian RAYOT

La compétence eau potable a été prise par la Communauté de communes Sud Territoire au 1^{er} janvier 2004. Depuis mars 2010, la collectivité a fait le choix d’exploiter directement en régie ses différents réseaux et infrastructures afin d’avoir la maîtrise totale. Cela aboutissant en 2020, à une gestion de l’eau potable sur la totalité des 27 communes de la CCST et en 2021 à l’autosuffisance de la collectivité.

Ainsi le service des Eaux alimente 9450 abonnés, et gère 250 kilomètres de réseaux (hors branchements), 9 unités de production, 16 réservoirs de stockage et 17 installations (stations de reprise ou de suppressions).

Les éléments marquants de 2024

- L’année 2024 a surtout été marquée par :
- Le renouvellement de 650 ml de conduites à Florimont,
 - La réhabilitation du château d’eau de Croix,
 - Le remplacement des deux pompes du captage de Grosne,
 - L’achat d’extensions pour augmenter l’utilisation de la desherbineuse.

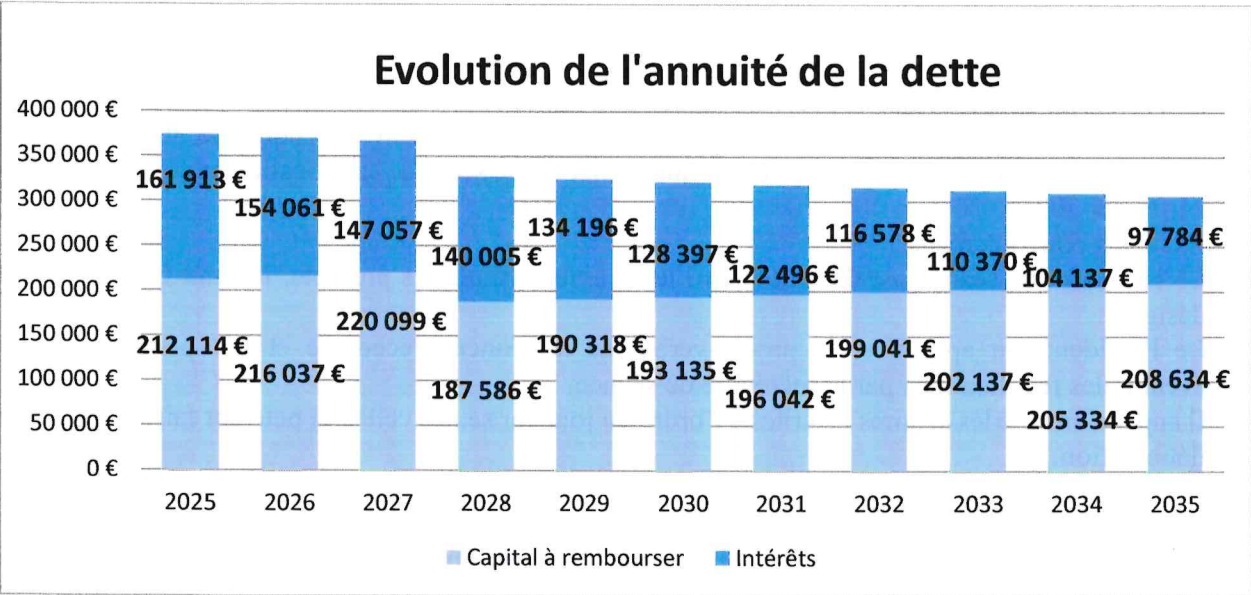
Etat de la dette

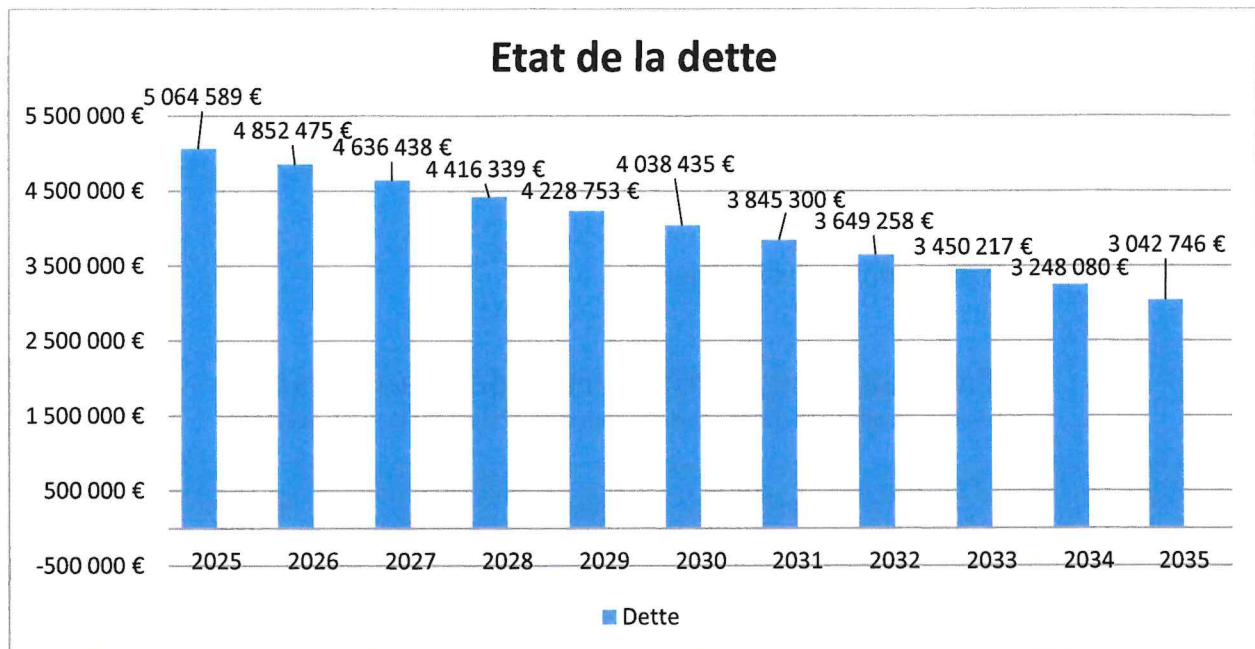
Le capital restant à rembourser en 2025 est de 5 064 589 euros, contre 5 271 262 euros en 2024.

L’annuité budgétisée représente alors un remboursement de 206 673 euros en capital et 162 242 euros en intérêts, soit une charge financière supplémentaire totale de **368 915 euros** sur 2024.

Ce montant ne met pas en péril la capacité de remboursement de la dette.

Etat de la dette actuelle

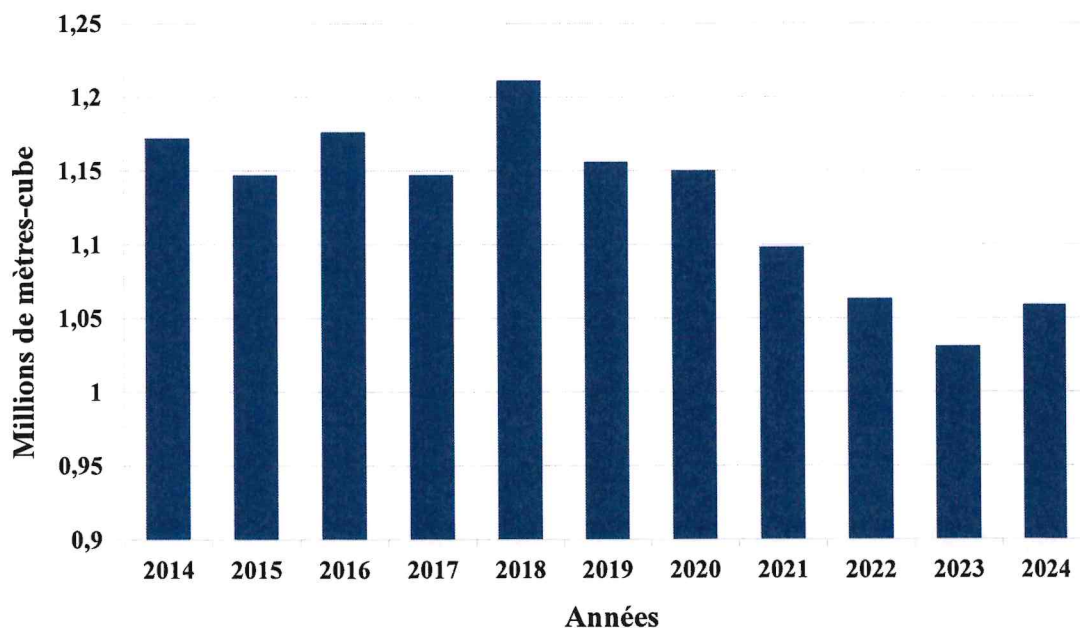




Évolution des recettes (vente d'eau)

La vente d'eau en 2024 a connu un rebond à 1 058 887 m³, soit 3,7% de plus par rapport à 2023.

Evolution des ventes d'eau sur les 27 communes de la CCST



☞ Il est possible d'envisager un volume d'eau vendu pour 2025, au moins équivalent à celui de 2023, c'est-à-dire d'environ 1 020 000 m³, représentant des recettes de l'ordre de 1920 000 euros.

Ceci avec un prix pour la consommation d'eau à 1,69 €/m³ HT et une part fixe de 19.15€. Ces tarifs sont inchangés depuis le 1^{er} janvier 2017.

S'ajoute, depuis cette année, 0,43 euros/m³ de la nouvelle redevance sur la consommation et 0,01 euros/m³ de la redevance sur la performance du réseau, toutes les deux prélevées pour le compte de l'Agence de l'Eau.

Et enfin la TVA de 5.5% vient aussi s'appliquer.

Tableau comparatif du coût de l'eau potable

Coût par abonné basé sur une consommation de 120 m³ par an (ratio national)

Collectivités	Prix du mètre-cube en € HT	Prime fixe en € HT par compteur	Redevance pollution en € HT	Coût annuel sur la base de 120 m ³ en € HT	Montant TVA (à 5,5 %)	Coût annuel sur la base de 120 m ³ en € TTC
CCST (taux 2024)	1,69	19,15	0,29	256,75	14,12	270,87
Moyenne pour 10000 à 50000 hab (taux 2022)				271,85	14,95	286,80
Moyenne nationale (taux 2023)				263,89	14,51	278,40
Grand Belfort (taux 2023)	1,50	40	0,28	266,72	14,67	281,39
PMA (2023)	1.58	42	0,28	285,12	15,68	300,80
Syndicat Saint Nicolas (2023)	1,57	39	0,28	278,68	15,33	294,01
Syndicat Giromagny (2022)	1,7225	39	0,28	297,30	16,35	313,65

source : rapports SISPEA (eaufrance.fr)

Les investissements 2024

Travaux sur les ouvrages :

- Réhabilitation du château d'eau de Croix pour 260 985€ HT.
- Remplacement des deux pompes du captage de Grosne pour 10 640€ HT,
- Renouvellement en inox des canalisations du surpresseur de Lebetain pour 2 190€ HT.

Travaux sur le réseau public :

- Renouvellement de la conduite rue de Courcelles à Florimont pour 229 001 euros HT,
- Démarrage des travaux de renouvellement de réseaux à Faverois et Grandvillars pour respectivement, 396 000€ et 321 000€ HT.

Qualité d'Eau :

- Les prestations de la chambre d'agriculture dans le cadre du programme l'Eau d'Ici pour préserver la qualité des eaux captées, pour 22 468€,
- L'achat d'extensions pour la desherbineuse pour 12 000€ HT et la campagne de binage pour 7 062 €.

Modernisation du service :

- L'achat de 620 compteurs équipés pour la télé-relève pour 37 195€ HT,
- L'amélioration de la télégestion des réservoirs de Lebetain et Montbouton pour 4 450€ HT.

Une image du compte administratif 2024 provisoire :

Les premières projections laissent apparaître pour l'année écoulée :

- A la **section de fonctionnement**, un résultat d'exercice déficitaire de **167 000 euros** et un résultat cumulé en fonctionnement excédentaire de **426 000 euros**.
- A la **section d'investissement**, un résultat déficitaire de **316 000 euros** et un résultat cumulé de **622 000 euros**.

Soit un excédent global fin 2024 s'établissant à hauteur de **732 000€ en y intégrant les restes à réaliser**.

	Résultats 2024	Résultats 2023 reportés	Tous exercices confondus		Reste à réaliser à inscrire en investissement au budget 2025
Fonctionnement	-167 000€	593 000€	426 000€	Dépenses	665 000€
Investissement	-316 000€	938 000€	622 000€	Recettes	349 000€
Total cumulé			732 000€		

Les grandes lignes du Budget Primitif 2025

En fonctionnement

Les dépenses 2025 – 2 865 000 euros

Charges à caractère général	1 099 000€ dont :
<i>entretien et réparation du réseau et installation</i>	460 000 €
<i>énergie</i>	215 000 €
<i>maintenance préventive</i>	25 000€
<i>remboursement BG</i>	110 000€
<i>analyses eau et autocontrôle</i>	45 000 €
<i>achat petits équipements</i>	30 000 €
<i>versement redevances prélèvement et performance</i>	83 000€
<i>autres charges</i>	131 000 €
Charges de personnel	600 000 €
Reversement redevance pollution à l'Agence de l'Eau	271 000 €
Dépenses imprévues	10 000 €
Virement section investissement	0 €
Dotation aux amortissements	645 000 €
Admissions non valeurs et licences	15 000 €
Charges financières (dont intérêts d'emprunts)	180 000 €
Charges exceptionnelles	35 000 €
Provisions pour risques	10 000 €

Les recettes 2025 –2 965 000 euros

Vente d'eau aux abonnés	1 920 000 €
Redevances agence de l'Eau	410 000 €
Travaux facturés aux abonnés	80 000 €
Amortissement subventions	37 000 €
Produits divers	92 000 €
Excédent reporté 2024	426 000 €

Soit un excédent cumulé d'environ 100 000€ à la fin de l'exercice 2025.

En Investissement

Les dépenses 2025 –1 688 000 euros

Les hypothèses et projections faites ci-dessus nécessitent l'inscription obligatoire de :

- 1 000 € pour les imprévus,
- 37 000€ pour l'amortissement des subventions,

- 50 000 € pour les opérations patrimoniales,
- 215 000 € pour le remboursement d'emprunts en capital,
- 665 000 € pour couvrir les restes à réaliser,
- 720 000 € pour les immobilisations (études et travaux).

Les restes à réaliser concernent principalement :

- 13 500 € pour finir le schéma directeur,
- 39 000 € pour achever les travaux de réhabilitation du château de Croix,
- 606 000 € pour le renouvellement des conduites à Faverois et Grandvillars.

Les travaux à engager sur 2025 représentent 582 000 euros dont :

- Le renouvellement de la conduite rue Charles de Gaulle à Grosne pour 251 000 €,
- Le renouvellement de la conduite rue des Verdots à Beaucourt pour 100 000 €,
- La suppression d'une conduite avec transfert des branchements rue Principale à Suarce pour 90 000 €,
- Le renouvellement de branchements particuliers au centre de Beaucourt et à Villars-le-Sec pour 50 000€,
- La modernisation du service (recherche de fuite, télégestion et relève des compteurs) pour 67 000€.

Les recettes 2025 –1 688 000 euros

De même que pour les dépenses d'investissement, certaines recettes sont envisagées :

- 0€ de virement depuis la section de fonctionnement,
- 645 000€ de provision aux amortissements,
- 50 000€ pour les opérations patrimoniales,
- 371 000€ de subventions (RAR inclus),
- 0€ pour les immobilisations en cours,
- 622 000€ d'excédent reporté de l'année 2024.

Soit un exercice 2025 à l'équilibre.

Le Conseil communautaire, après en avoir débattu à l'unanimité des membres présents, décide :

- **de prendre acte du Débat d'Orientation Budgétaire 2025 du budget annexe Service des Eaux.**

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

Et publication ou notification le

Le Président,

**Le Président
Christian RAYOT**

Le Président,

**Le Président
Christian RAYOT**

MERCREDI 05 MARS 2025

